



Litige sur cour et accès commun d'une maison mitoyenne

Par **pimprenel**, le **14/05/2014** à **13:47**

Bonjour,

Je suis locataire d'une maison mitoyenne et je partage l'accès, portail électrique et portillon, ainsi que la cour commune avec mes voisins. Ces derniers sont propriétaires, moi je loue la maison à un membre de leur famille. Le litige se joue sur le fait que ces derniers ferment systématiquement portail et portillon à clef, pour la sécurité sois disant, ce qui moi me pose souci, car il n'y a pas de sonnette, et donc personne ne peut entrer ou sortir de chez moi. Le week-end dernier, j'ai dû faire appel au service d'urgence pour un problème de santé, mais ils n'ont pas pu accéder à mon domicile. Après une discussion un peu houleuse avec les voisins, ils m'ont fait savoir que je dois leur demander l'autorisation de laisser ce portail ouvert, car ils sont propriétaire... Ont-ils le droit de m'enfermer ainsi?

Par **janus2fr**, le **14/05/2014** à **16:08**

Bonjour,

Ce problème est à régler entre les propriétaires. Vous devez donc avertir votre bailleur (par LRAR le cas échéant), afin qu'il trouve un terrain d'entente avec vos voisins.

Si ceux-ci veulent que le portail reste fermé (c'est leur droit), il faudrait envisager la pose d'un interphone avec, pourquoi pas, ouverture à distance.